



Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (programme affilié à la démarche mondiale de l'OMS) a décidé de remettre aux villes adhérentes un certificat d'entrée dans le programme Villes Amies des Aînés. Ce certificat vise à valoriser l'engagement officiel de la Ville tant sur une approche de diagnostic territorial que sur l'implication des habitants dans la démarche valorisant la retraite active. Ce certificat inscrit le territoire dans son entier comme promoteur des huit thématiques du programme Villes Amies des Aînés. Cette remise officielle du certificat est l'occasion pour le maire de s'inscrire dans la durée autour des engagements qu'il souhaite inscrire dans l'environnement social et dans l'environnement bâti. Il donne ainsi rendez-vous aux habitants pour participer au projet Villes Amies des Aînés et à l'issue du plan d'action, un nouveau rendez-vous est donné pour valoriser les actions qui ont contribué à améliorer la ville au service des aînés et au service de tous les habitants.

Après Dijon, Lyon, Besançon, Rennes, Angers, Toulouse, Nice, Lons-le-Saunier, Sceaux etc., c'est au tour de Dieppe de s'ancrer dans cette dynamique, le 6 juillet 2015.